



CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des Fêtes d'Etroeungt sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 6 avril 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 65

Présents :

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER a donné procuration à Antoine BADIDI, Pascal PETIT, Christelle BLANDO a donné procuration à Pascal PETIT

Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU, Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Anne-Laure CATTELOT a donné procuration à Aline BERTRAND, Gérard GUERTZMANN a donné procuration à Laurence WATTEAU, Sylvie CABOOR a donné procuration à Christian CASTEL, Jacky ROUSSELLE a donné procuration à Sébastien SEGUIN

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS

Commune de Beaurepaire sur Sambre : Pierrick FORET

Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ a donné procuration à Philippe HANOT

Commune de Bérelles : Orféo RIGONI

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE, Xavier MOUVET

Commune de Choisies : Bernard PAQUET

Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN

Commune de Damousies : Alain WITTEMBERG

Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE

Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dourlers : Freddy THERY

Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ

Commune d'Etroeungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN

Commune de Felleries : Pascal NOYON a donné procuration à Brice AMAND, Maryse BERNARD a donné procuration à Freddy THERY, Maxime LOUGUET

Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN

Commune de Floursies : Alain DELTOUR

Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT

Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX

Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET
Commune de Hestrud : André BERTEAUX
Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON
Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT
Commune de Liessies : Alain RICHARD
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ
Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX
Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ
Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ
Commune de Ramousies : Brice AMAND
Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT, Sabine BUFI, Daniel DEUDON, Anne-Marie LENTIER, Natacha VANELSLANDE
Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante
Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN
Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET a donné procuration à Didier CARETTE, Didier CARETTE, Thierry LEMOINE
Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS
Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES
Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ, Christian BINOIT a donné procuration à Rémi LE ROUZIC
Commune de Solrinnes : Rémi LE ROUZIC
Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER

Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE
Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT
Commune de Prisches : Chantal BLEHAUT
Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART

Objet de la délibération : Modification du tableau du personnel

Numéro de la délibération : DC_2023_043

Pièces jointes : (Néant)

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 65

- - - - -

Le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil de Communauté de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé.

Considérant le tableau des emplois,

Considérant que les contrats de travail de trois agents arrivent à échéance. Ces sont des agents qui sont en contrat depuis 2 ans (pour deux d'entre eux) et depuis 3 ans (pour l'un d'entre eux). Plus précisément, il s'agit :

- D'un poste de coordinateur du relais petite enfance exerçant des missions pérennes dans un cadre d'emploi de catégorie C de la filière animation (grade : adjoint d'animation), à temps complet. Le financement de ce poste est assuré à hauteur de 80% par la CAF.

- De deux postes de gardiens de déchèterie exerçant des missions pérennes dans un cadre d'emploi de catégorie C de la filière technique (grade : adjoint technique), à temps complet. Le financement de ces postes est assuré via la fiscalité dédiée aux déchets ménagers.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité,

DECIDE :

- de modifier le tableau du personnel comme suit :

FONCTIONNAIRES :

Filière : Animation

Cadre d'emploi : Adjoint d'animation territorial

Grade : Adjoint d'animation

ancien effectif : 4

nouvel effectif : 5

Filière : Technique

Cadre d'emploi : Adjoint technique territorial

Grade : Adjoint technique

ancien effectif : 9

nouvel effectif : 11

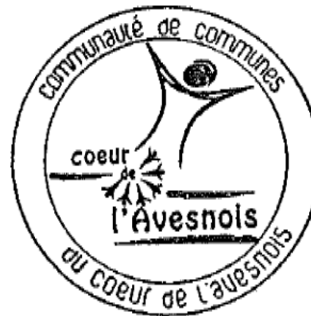
- d'adopter le tableau suivant des effectifs permanents :

Filières	Cat.	Cadres ou cadre d'emplois	Statut	Nombre de postes
Emploi fonctionnel	A	Directeur général adjoint	Titulaire	3
Administrative	A	Attaché Territorial	Titulaire	2
	B	Rédacteur principal 2e classe	Titulaire	2
	B	Rédacteur	Titulaire	1
	C	Adjoint Administratif principal 1e classe	Titulaire	4
	C	Adjoint Administratif principal 1e classe	Contractuel	1
	C	Adjoint Administratif principal 2e classe	Titulaire	3
	C	Adjoint Administratif	Titulaire	3
Technique	A	Ingénieur principal	Titulaire	1
	B	Technicien Territorial	Titulaire	3
	C	Adjoint Technique principal 1e classe	Titulaire	4
	C	Adjoint Technique principal 2e classe	Titulaire	5
	C	Adjoint Technique	Titulaire	11
Culturelle	A	Professeur d'Enseignement Artistique de cl. Normale	Contractuel	1
	B	Assistant d'Enseignement Artistique principal 1e cl.	Titulaire	1

	B	Assistant d'Enseignement Artistique principal 2e cl.	Non Titulaire	1
	C	Adjoint du Patrimoine principal 1e classe	Titulaire	1
	C	Adjoint du Patrimoine principal 2e classe	Titulaire	3
	C	Adjoint du Patrimoine	Titulaire	1
Animation	B	Animateur principal 1e classe	Titulaire	1
	B	Animateur	Titulaire	1
	C	Adjoint d'Animation principal 2e classe	Titulaire	2
	C	Adjoint d'Animation principal 2e classe	Contractuel	1
	C	Adjoint d'Animation	Titulaire	5
Social	C	Agent social	Titulaire	1

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au contrôle de légalité et de la publication,

Le Président,
Nicolas DOSEN



Publié sur le site Internet le 19/04/2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu le 17/04/2023

Identifiant de télétransmission : 059-200043263-20230413-DC_2023_043-DE